

# **BOURSES DU** 1<sup>ER</sup> LIVRE PHOTO EYES WIDE OPEN . COMMUNIQUÉ DE PRESSE







## PRÉSENTATION ET CONCEPT

Initié, conçu et organisé par l'association Eyes Wide Open (entité de production culturelle du label *The Eyes*) avec le soutien du ministère de la Culture et de la SAIF, le programme de **Bourses du 1**<sup>er</sup> **livre photo Eyes Wide Open** est destiné aux photographes qui souhaitent proposer un projet de 1<sup>er</sup> livre avec le soutien d'un·e éditeur·rice français·e indépendant·e. Le programme de **Bourses du 1er livre photo Eyes Wide Open** vise à offrir aux premiers livres de photographes et aux éditeurs·rices qui les accompagnent un soutien à la concrétisation de leur projet. Il se répartit en 3 catégories, chacune répondant à une besoin spécifique :

- Bourse dédiée à un·e photographe français·e ou résidant en France
- Bourse dédiée à une femme photographe de toute nationalité
- Bourse dédiée à un·e photographe issu·e d'un pays du «Sud global» (Afrique, Caraïbes, Asie du sud Est, Amérique Latine, Moyen-Orient)

## MODALITÉS

Les **Bourses du 1**er **livre photo Eyes Wide Open** proposent de soutenir 3 projets de livres portés par un une photographe et son éditeur rice à hauteur de <u>5000€ chacune</u>.

Chaque bourse est remise directement au photographe pour la réalisation de son ouvrage. Le photographe et son éditeur·rice disposeront d'un délai de 18 mois pour mener à bien le projet, finalisé par l'édition effective de l'ouvrage. Tous·tes deux s'engagent à publier le livre dans les 2 années suivant l'obtention de la bourse, au plus tard au <u>31 octobre 2024</u>. Il peut s'agir d'une monographie ou d'un ouvrage sur un projet artistique ou documentaire.

L'édition doit être tirée au minimum à 500 exemplaires et diffusée en librairies.

# ARTICLE 6 CALENDRIER

#### APPEL À CANDIDATURES

DU 8 NOVEMBRE 2022 AU 28 FÉVRIER 2023

#### SÉLECTION DES PROJETS

MARS 2023

## ANNONCE DES 3 LAURÉAT.ES

AVRIL 2023

## PUBLICATION DU LIVRE

AU PLUS TARD AU 31 OCTOBRE 2024

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

**RÈGLEMENT** 

CONTACT PRESSE VERONIQUE@THEEYES.EU





Entité du label *The Eyes*, l'association Eyes Wide Open a été créée par Véronique Prugnaud et Vincent Marcilhacy en 2022. Elle a pour vocation de soutenir et développer des actions et des projets artistiques portés par un engagement social, sociétal et environnemental.

Les **Bourses du 1**<sup>er</sup> **livre photo Eyes Wide Open** est la première action initiée, avec pour objectif de soutenir les photographes français et internationaux à travers l'édition française.

L'édition photo joue un rôle majeur dans la carrière d'un photographe pour la diffusion de son travail. Pourtant, et malgré le nombre accru de publications, il s'agit d'une économie qui reste fragile. Cela conduit à une relative frilosité des éditeur·rices du secteur à prendre le risque financier des 1<sup>ers</sup> livres de photographes moins connu·es du public. Le programme de **Bourses du 1<sup>er</sup> livre photo** propose à son échelle d'encourager les photographes et les éditeur.ices français·e dans une dynamique créative.

Eyes Wide Open poursuit et développe la tradition d'engagement de *The Eyes* centrée sur des enjeux importants de notre société, au service des acteur·rices de la création et auprès du public. C'est dans cette perspective et dans cette ambition que d'autres programmes seront initiés et accompagnés.

### SOUTENU PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE



La politique du livre menée par le ministère de la Culture vise à maintenir et à développer un réseau de diffusion du livre dense et diversifié sur l'ensemble du territoire national.

À ce titre, le soutien aux librairies et aux éditeurs de qualité, qui participent à la diffusion des œuvres et contribuent à l'aménagement du territoire, constitue une priorité de l'action du ministère.





La Saif est un organisme de gestion collective de droit d'auteurs. Elle représente aujourd'hui plus de 8 500 auteurs de tous les arts visuels. Née de la volonté des auteurs souhaitant défendre collectivement leurs droits, la Saif est une société civile dont la mission est de défendre, percevoir et répartir les droits des auteurs des arts visuels. Elle perçoit pour le compte de ses auteurs les droits dits collectifs (copie privée, droit de reprographie, droit de prêt en bibliothèque et télévision par câble) et intervient également pour la gestion des autres droits d'auteur (droits audiovisuels, droits Internet, droit de suite, droit de reproduction et droit de présentation publique).